

Cours n° 5

La Justice est-elle toujours juste?

Justice: Institution.

Le mot "justice" a plusieurs sens:

- La Justice, c'est l'institut^o judiciaire chargée de punir les infractions à la loi, et de régler les différends entre les citoyens
- le terme "juste" désigne une notion morale, au sens large, c'est synonyme de bien. Plus précisément, la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. (ce qu'il mérite)

La Justice est souvent critiquée, et on trouve qu'elle est souvent injuste, mais pour établir un tel jugement, il faut posséder un critère à partir duquel on pourrait juger de façon objective. On peut donc se demander s'il existe un critère objectif dans le domaine de la justice. S'il n'y a pas un critère objectif, il devient impossible de porter un jugement morale, parce que tout dépend du pdv de la personne.

I/ Le sentiment d'injustice.

La notion de justice est d'abord vécue aux travers des sentiments. En effet, il y a des situations qui déclenchent le plus souvent un sentiment d'injustice. Ce sentiment d'injustice est souvent lié aux condamnations injustifiées. Ainsi, il y a de nombreux cas de personnes condamnées à mort alors qu'elles étaient innocentes.

D'autre part, les inégalités / les discriminations suscitent ce sentiment d'injustice. Enfin on peut citer les préférences, le favoritisme et la partialité comme des facteurs d'injustice.

Bilan: On s'aperçoit que la justice se fonde sur deux idées parfois antagonistes:

- l'idée d'égalité: on traite tout le monde de la même façon semble être une condition de la justice. Cependant, l'égalité peut parfois aussi

devenir injuste.

- la justice c'est aussi établir des différences et donc dans ce cas ne pas traiter tout le monde de façon identique. On peut prendre en compte d'autres critères comme le besoin ou le mérite

Le sentiment d'injustice est souvent à l'origine d'un désir de vengeance.

II La Vengeance.

La Vengeance est-elle juste?

La Vengeance est un sentiment communément ressenti lorsqu'on est victime d'un préjudice. L'envie de voir souffrir celui qui nous a fait du mal est compréhensible, mais est-ce pour autant légitime? D'un côté la vengeance permet de punir et de rétablir une forme d'équilibre. C'est le sens de la loi du talion. De plus, on se représente parfois la justice de Dieu comme une sorte de vengeance contre les hommes.

D'un certain, la vengeance pourrait rétablir une forme d'équilibre mais elle comporte des risques importants, la vengeance n'est pas toujours juste, surtout quand elle devient excessive. La vengeance peut être excessive surtout quand elle s'appuie sur des motifs futiles. En effet, le sentiment d'orgueil. Or, il n'y a pas de limite précise dans ce sentiment.

La vengeance peut devenir aveugle et frapper des innocents. La vengeance peut conduire à un cercle vicieux : elle crée une violence infinie. On peut citer l'exemple de la Vendetta qui est une sorte de guerre privée entre familles ou entre clans, c'est pourquoi dans les sociétés développées, on interdit la vengeance en mettant en place des institutions.

introduction à la philosophie

Hegel, dans son texte Propédeutique Philosophique expose sa réflexion sur la justice et le droit. Il établit une distinction entre la vengeance, qui est

33
Littérature
AR 16
1-16-5 +
F Litt 12
11/6 - 14,5/15
Ergo 13
ERS 9,5
407,30 =
81

un acte individuel et la punition, qui est l'oeuvre d'un juge, qui agit au nom de la société. L'auteur affirme clairement qu'il ne faut pas recourir à la vengeance, car celle-ci est perçue comme une violence et crée un cercle de conflits. À l'inverse, l'auteur est favorable aux punitions, c'est à dire aux sanctions prévues par la loi.

La Justice a plus de chance d'être rendue/rétablie avec un juge qui est un arbitre neutre. Cependant, la justice de la loi est-elle toujours préférable à la justice individuelle?

III L'institution judiciaire: son rôle et ses limites.

Dans toutes les sociétés, on trouve une forme d'institution chargée de punir les infractions aux lois. De nos jours, ce sont les tribunaux qui sont chargés de rendre justice. On peut se demander quel est le rôle de la justice et pourquoi punit-on.

Arguments:

Punir pour satisfaire la victime. → compenser le dommage.

Faire prendre conscience de ses erreurs, ne pas les reproduire.

Il y a un rôle éducatif

Pour rétablir la justice.

Punir pour éviter la récidive → Rôle d'exemple.

Imposer la peur.

Le terme "punition" peut être utilisé dans plusieurs contextes. Il s'agit dans tous les cas soit d'infliger une souffrance soit de priver d'un plaisir.

Il existe par exemple des châtements corporels, mais il existe aussi des peines plus psychologiques. On peut se demander quel est le but poursuivi et à quelle condition sont-elles légitimes.

A/ Punir pour le bien du coupable.

La punition peut avoir un rôle éducatif; la souffrance selon Nietzsche est le meilleur moyen mnémotechnique. La punition peut permettre à un individu de

réaliser le mal qu'il a commis, lui faire prendre conscience. C'est le cas par exemple pour les enfants qui ne sont pas toujours conscients de l'implication de leurs actes.

Cependant, pour que la punition estait une but pédagogique, elle ne doit pas être perçue comme une simple violence. Il faut un rôle éducatif. Platon montre dans son texte, extrait de "la République" que la punition lorsqu'elle n'est qu'une simple violence physique, ne rend pas l'individu meilleur, elle l'endurcit et le rend plus sournois

B/ Punir pour le bien de la victime.

La punition peut être une forme de réparation, compensat^o d'un dommage subi. Par exemple: une amende peut être demandée au titre de dommage et intérêt. Cependant, il y a une limite à ce type de compensation, par exemple: tout ce qui est irréparable. La mort. Il n'est pas toujours possible de compenser le dommage dans le cas d'acte irréparable.

La punition peut aussi soulager la victime dans la mesure où il a le sentiment que ^{la} justice lui est rendue. Pur

C/ Punir pour le bien de la société.

La punition a un rôle dissuasif, ce qui lui permet de faire respecter l'ordre établi. L'ordre sociale pourrait être difficilement maintenue sans système de sanctions.

Cependant, punir pour l'exemple peut s'avérer injuste. La punition pour l'exemple est souvent dénuée de tout rapport avec la justice.

Bilan: Il faut bien distinguer les punitions légitimes et celles qui sont abusives.

En effet, il faut punir lorsque l'individu a commis un préjudice envers autrui, afin d'établir une réparation.

Mais il existe aussi des punitions totalement injuste dont le but est d'imposer la peur, soumettre les individus à un ordre établi.

Ainsi, la Justice est parfois confrontée à un dilemme: D'un côté la Justice est une institution de l'état et doit veiller à ce que l'ordre publique soit respectée mais d'un autre côté, on demande aussi à la justice d'être équitable et d'agir moralement.

IV Le rôle des lois

La loi est établie par l'état, et l'on distingue souvent ce qui est légale ou illégale et ce qui est légitime ou illégitime (juste ou injuste)

Légal: conforme
à la loi.
L'euthanasie.

Légal et illégitime	Illégal et légitime
Libérer un coupable pour vice de forme.	La vengeance?
La durée de prescription d'un crime.	Le vol par nécessité (pour subsister)
	Travail au noir?
	L'euthanasie?

Légal: conforme à la loi en vigueur, conforme au droit positif (ensemble des lois écrites)

Légitime: conforme à notre conscience du bien ou du mal.

Il est facile de déterminer ce qui est légale ou illégale. En revanche, il est beaucoup plus difficile de cerner ce qui est légitime car cela dépend des convictions morales des individus. Ainsi, on peut se demander si il est possible de juger moralement les lois puisque chacun a sa propre perception du juste.

1) Établir l'ordre

Les lois sont d'abord établies pour assurer un bon fonctionnement de la société, c'est à dire introduire un ordre qui permet à chacun d'établir ce qui lui est permis de faire ou pas. Dans cette perspective, la question de savoir si elles sont justes ou pas sont secondaires.

Ainsi, par exemple: Pascal écrit "N'ayant pu faire que ce qui est juste soit fort, on a fait que ce qui est fort soit juste." Cela signifie en d'autres termes que le but de la loi, c'est avant tout d'établir l'ordre.

On retrouve donc cette idée chez Hobbes, il développe sa réflexion dans son oeuvre, intitulée "Le Léviathan". La réflexion de l'auteur commence à partir d'une définition de l'état de nature de l'Homme.

HOBBS analyse la situation de l'Homme dans l'état de nature (un monde sans lois) et il soutient que c'est une situation de conflit, de guerres (c'est la loi du plus fort). Il justifie son idée à partir d'une conception de la nature humaine, qui est perçue de façon agressive.

Il existe en effet trois causes de conflit pour HOBBS: 1) la pénurie des ressources 2) la peur → les attaques préventives 3) l'orgueil.

Toutes ces causes expliquent pourquoi l'état de nature ne peut être qu'une situation de conflit généralisée: une guerre de tous contre tous. Ainsi, HOBBS soutient qu'il faut absolument établir des lois ^{pour} et donc que la justice puisse s'établir, mais pour établir des lois, il faut que les Hommes instituent un pouvoir commun, c'est à dire le pouvoir de l'État.

En d'autres termes, c'est l'État qui va apporter la justice dans la société. On peut donc se demander s'il est vrai que l'État est une condition nécessaire pour établir la justice.

2) Favoriser les plus forts?

On admet qu'une société sans lois ne peut établir aucune justice, cependant il faut aussi reconnaître que les lois peuvent créer des inégalités et donc être elles-mêmes sources d'injustice. Le texte de Rousseau aborde le problème des inégalités, le problème posé par le texte est celui de la légitimité. En effet, l'inégalité n'est pas toujours synonyme d'injustice. Dans le texte, on trouve une opposition entre le portrait du riche et le portrait du pauvre.

Dans le texte, on trouve 3 formes d'inégalité:

- 1) l'inégalité économique: riche et pauvre.
- 2) l'inégalité politique: les policiers et le transport.
- 3) l'inégalité morale: le riche est respecté, tandis que le pauvre est méprisé.

^{les inégalités sont injustes}
Pour Rousseau, le riche est oisif tandis que celui qui travaille est pauvre. Ce n'est donc pas le travail qui est à l'origine de la richesse, mais la propriété. Or, celle-ci n'est pas toujours légitime.

L'injustice est aussi morale parce que la société a corrompu les mœurs. On méprise le pauvre tandis qu'on respecte le riche, alors que le riche est malhonnête.

Conclusion: Les lois ne sont pas du tout favorables à l'égalité des hommes, elles avantagent les plus riches. Rousseau explique en effet que les lois sont faites par et pour les riches. Ainsi, on peut se demander à quelles conditions une loi peut-elle être juste?

3) L'égalité de la loi.

- À quelles conditions une loi peut-elle être juste?
- Être égale pour tous.
- Être utile à l'intérêt générale.

Le problème de la justice de la loi se retrouve dans toutes les sociétés où l'on débat du bien fondé des lois, c'est même un des aspects de la politique que de réfléchir à

l'intérêt général. Cette question de la justice des lois soulève plusieurs principes :-

- égalité/équité :

Pour que la loi soit juste, il faut qu'elle soit appliquée à tous, il faut chacun soit égale face à la loi, mais dans l'application de la loi, il faut une certaine nuance et on retrouve alors le principe d'équité.

Référence: Ainsi, Aristote soutient que l'équité est un amendement du juste légal.

- l'intérêt général par rapport à l'intérêt particulier:

Pour que la loi soit au service de l'intérêt général, il faut qu'elle soit utile à tous, et non pas à une minorité. Pour Rousseau, il faut que les lois soient votées par le peuple pour que la volonté générale s'exprime. Il faut donc une démocratie.

- Les lois doivent respecter les droits fondamentaux de l'Homme.

V/ La notion de droit.

Faut-il toujours obéir à la loi?

Oui

il faut suivre les lois car elles sont nécessaires pour garantir la sécurité

À force de désobéir, il n'y a plus de respect de l'ordre

↳ influences

Peur de l'anarchie

Par intérêt / pas de poursuite.

Non.

Désobéir en cas d'extrême urgence.

(exemple: légitime défense)

Il est impossible de suivre toutes les lois sans exception (trop de lois)

Par l'ignorance des lois

Par conviction de ce qui est juste ou injuste.

La légitimité des lois est souvent mise en question parce qu'elle limite la liberté des individus, On peut ainsi se demander s'il faut toujours obéir à la loi. Ne serait-il pas plus juste de parfois désobéir?

1) Le point de vue légaliste.

Pour le respect de l'ordre sociale : par exemple, Socrate qui préfère subir une injustice plutôt que désobéir à la loi parce que chacun est un exemple pour autrui. L'ordre sociale peut paraître inversé. En règles générales, les lois sont utiles et peuvent apporter la sécurité (Référence à HOBBS)

Si on désobéit à une loi, c'est en fonction d'une conviction personnelle. Or, celle-ci est relative. Ainsi, selon Pascal, chacun a des convictions différentes sur ce qui est juste. Or, il faut une seule loi pour la société.

2) Le point de vue légitimiste.

Il peut y avoir une contradiction entre la loi de l'état et les principes religieux ou moraux, il y a alors un conflit entre les différents devoirs de l'individu. On peut donc se demander quels devoirs l'individu devrait-il suivre?

Catharsis:

Libérer

Épurer

Purger l'esprit

Antigone, de Sophocle est une pièce de théâtre qui illustre une révolte légitime contre une loi abusive, la loi du roi Créon s'oppose à un principe d'ordre religieux. Il a interdit par une loi que le frère d'Antigone (Polynice) soit enterré. Sophocle cherche à faire passer un message, les lois humaines ne doivent pas bafouer certains principes humains, les lois religieuses sont plus importantes selon Sophocle.

On voit aussi la distinction entre la sphère/domaine privée et la sphère publique.

On peut trouver également une opposition entre la loi de l'état et la loi morale. La conscience de l'individu peut ainsi s'opposer à des règles légales : par exemple dans *Les Misérables* l'inspecteur de police Javert est confronté à un cas de conscience parce que Jean Valjean vient de lui sauver la vie, d'un côté son devoir c'est de l'arrêter, mais d'un autre côté il a aussi une dette envers cet homme, et son devoir ^{morale} c'est de le laisser partir. Il existe bien d'autres situations historiques dans lesquelles un individu est confronté à des cas de conscience, la morale et le droit de l'état peuvent être en désaccord.

Bilan: Selon le pdv légitimiste défendu par Rousseau et Kant, la loi ne doit pas être toujours appliquée si elle n'est pas juste. On a le droit de désobéir lorsque la loi est contraire à la conscience morale.

3) Les différents sens du mot "droit"

La notion de "droit" comporte plusieurs sens:

- le droit positif:

c'est à dire l'ensemble des lois écrites, présentes dans la société, le plus souvent établies par l'État.

- le droit moral:

c'est à dire ce qui est légitime du point de vue de la conscience d'un individu. Cependant cette notion de droit moral reste très subjective, c'est pourquoi on a fait chercher à établir un ensemble de droits fondamentaux.

- les droits naturels / les droits de l'homme:

ce sont les principes qui doivent être respectés pour assurer la dignité humaine.

Vocabulaire : relevez les mots qui présentent une difficulté au niveau de la compréhension du texte

avérée : prouvée.
combats effectifs : réels.

1/ En analysant la première phrase indiquez la définition de l'état de nature.

L'état de nature : situation de l'Homme quand il n'y a pas de lois. (situation primitif) ou, il y a tout
Vivre sans lois.

2/ Cherchez un terme opposé à état de nature :

Société civile. (civilisé)

3/ Quelle description l'auteur fait-il de l'état de nature ? (L1 à 5)

L'état de nature est une situation de guerre de chacun contre chacun.
"L'Homme est un loup pour l'Homme.", HOBBS

4/ Résumer à présent la thèse de Hobbes :

...HOBBS pense qu'un monde sans lois, c'est un monde de guerre individuel où réside une
...cacophonie fatale.

5/ Que cherche à faire l'auteur à partir de : « Il peut sembler étrange → fin du texte)

L'auteur cherche à argumenter pour justifier sa thèse.

6/ Quels sont les deux types d'arguments ? Repérez-les clairement dans le texte :

1^{er} type : Les causes de conflits sont les passions. Les passions causent des conflits violents.

2^{ème} type : l'appel à l'expérience.

7/ Cherchez à définir le terme « passion » d'après le début du texte :

Dans le sens de l'époque, le terme « passion » désigne tous les phénomènes affectifs. Même la peur appartient aux passions.

8/ Quelle vision de l'Homme l'auteur apporte-t-il ?

C'est une vision assez pessimiste de l'Homme dans laquelle autrui est perçu comme une menace.

9/ A quelle critique l'auteur répond-t-il ?

Il répond à ceux qui le trouvent trop sévères dans son jugement sur l'Homme, que par leurs actes, ils confirment son opinion.

10/ Quel exemples choisit-il ?

• "Voyager armé"
• "fermer ses portes à clé"

11 / Que cherche-t-il à nous faire comprendre à partir de ces exemples ?

Que l'Homme est un danger, une menace, cela rejoint la citation "L'Homme est un loup pour l'Homme."

12 / Comment peut-on sortir de l'état de nature ?

En établissant des lois communes.

Trouvez – vous crédible la thèse de l'auteur ? Quels dangers pourrait-elle représenter ?

HOBBS analyse la situation de l'Homme

TEXTE 1

Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? Tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls ? Toutes les grâces, toutes les exemptions ne leurs sont-elles pas réservées ? Et l'autorité publique n'est elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâtons qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois, il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé et toute la police est aussitôt en mouvement, et malheur aux innocents qu'il soupçonne. Passe-t-il dans un lieu dangereux ? Voilà les escortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à se rompre ? Tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte ? Il dit un mot, et tout se tait ; la foule l'incommode-t-elle ? Il fait un signe et tout se range ; un charretier se trouve-t-il sur son passage ? Ses gens sont prêts à l'assommer et cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seraient plutôt écrasés, qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! Plus l'humanité lui doit et plus la société lui refuse : toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir, et si quelque fois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce, s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence, il porte toujours outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au moindre accident qu'il lui arrive, les autres s'éloignent de lui, si sa pauvre charrette se renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc ; en un mot toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer ».

Discours sur l'économie politique (1755)

* les gens : les domestiques.

* lestes : sans éducation.

TEXTE 2

Ce qui fait la difficulté, c'est que l'équitable, bien qu'il soit juste, n'est pas le juste conforme à la loi, mais il est plutôt un amendement du juste légal. Cela vient de ce que toute loi est universelle, et qu'il y a des cas sur lesquels il n'est pas possible de prononcer universellement avec une parfaite justesse. Et, par conséquent, dans les matières sur lesquelles il est nécessaire d'énoncer des dispositions générales, quoiqu'il ne soit pas possible de le faire avec une entière justesse, la loi embrasse ce qui arrive le plus fréquemment, sans se dissimuler l'erreur qui en résulte. La loi n'en est pas moins sans faute ; car l'erreur ne vient ni de la loi, ni du législateur, mais de la nature même de la chose : c'est la matière des actions qui, par elle-même, est ainsi faite.

Lors donc que la loi énonce une règle générale, et qu'il survient des circonstances qui échappent au général, alors on a raison, là où le législateur a péché par omission ou par erreur en employant des expressions absolument générales, de remédier à cette omission en interprétant ce qu'il dirait lui-même, s'il était présent, et ce qu'il aurait prescrit dans sa loi, s'il avait eu connaissance du cas en question. Voilà pourquoi l'équitable est juste et supérieur à une certaine espèce de justice ; non pas supérieur à la justice absolue, mais à l'erreur que comporte celle qui se trompe parce qu'elle se prononce en termes absolus. Et telle est précisément la nature de l'équité : elle est un amendement de la loi, dans la mesure où sa généralité la rend insuffisante.

Ethique à Nicomaque IV ème siècle Av JC

[Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun. Car la guerre ne consiste pas seulement dans la bataille et dans les combats effectifs, mais dans un espace de temps où la volonté de s'affronter en des batailles est suffisamment avérée: on doit par conséquent tenir compte, relativement à la nature de la guerre, de la notion de durée, comme on en tient compte relativement à la nature du temps qu'il fait. De même en effet que la nature du mauvais temps ne réside pas dans une ou deux averses, mais dans une tendance qui va dans ce sens, pendant un grand nombre de jours consécutifs, de même la nature de la guerre ne réside pas dans un combat effectif, mais dans une disposition avérée, allant dans ce sens, aussi longtemps qu'il n'y a pas assurance du contraire. Tout autre temps se nomme *Paix*.

(...) Il peut sembler étrange à celui qui n'a pas bien pesé ces choses que la nature puisse ainsi dissocier les hommes et les rendre enclins à s'attaquer et à se détruire les uns les autres: c'est pourquoi peut-être, incrédule à l'égard de cette inférence tirée des passions, cet homme désirera la voir confirmée par l'expérience. (Aussi, faisant un retour sur lui-même, alors que partant en voyage il s'arme et cherche à être bien accompagné, qu'allant se coucher il verrouille ses portes, que dans sa maison même il ferme ses coffres à clef, et tout cela sachant qu'il existe des lois et des fonctionnaires publics armés pour venger tous les torts qui peuvent lui être faits: qu'il se demande quelle opinion il a de ses compatriotes quand il voyage armé, de ses concitoyens quand il verrouille ses portes, de ses enfants et de ses domestiques quand il ferme ses coffres à clef. N'incrimine-t-il pas l'humanité par ses actes autant que je le fais par mes paroles? Mais ni lui, ni moi n'incriminons la nature humaine en cela. Les désirs et les autres passions de l'homme ne sont pas en eux-mêmes des péchés. Pas davantage ne le sont les actions qui procèdent de ces passions tant que les hommes ne connaissent pas de loi qui les interdise; et il ne peuvent connaître de loi tant qu'il n'en a pas été fait; or aucune loi ne peut être faite tant que les hommes ne se sont pas entendus sur la personne qui doit la faire".

L'ambiguïté des rapports entre droit et justice :

Créon : connaissais-tu la défense que j'avais fait proclamer ?

Antigone : oui, je la connaissais, pouvais-je ignorer ? Elle était des plus claires

Créon : Ainsi tu as osé passé outre à ma loi ?

Antigone: oui, car ce n'est pas Zeus qui l'avait proclamé ! Ce n'est pas la justice assise aux côtés des dieux infernaux, non se sont pas là les lois qu'ils ont jamais fixé aux hommes, et je ne pensais pas que des défenses à toi fussent assez puissantes pour permettre à mortel de passer outre à d'autres lois, aux lois non écrites, inébranlables, des dieux ! Elles datent, celles là, ni d'aujourd'hui ni d'hier, et nul ne sait le jour et où elles ont paru. Ces lois là, pouvais-je donc, par crainte de qui que ce fût, m'exposer à leur vengeance chez les dieux ? Que je dusse mourir, ne le savais-je pas ? Et cela, quand bien même tu n'aurait rien défendu. Mais mourir avant l'heure, je le dit bien haut, pour moi, c'est tout profit : lorsqu'on vit comme moi, au milieu des malheurs sans nombre, comment ne pas trouver de profit à mourir ? Subir la mort, pour moi n'est pas une souffrance. C'en eut été une au contraire, si j'avais toléré que le corps du fils de ma mère n'eut pas, après sa mort, obtenu un tombeau, de cela, oui, j'eusse souffert, de ceci je ne souffre pas. Je te parait sans doute agir comme une folle. Mais le fou pourrait bien être celui même qui me traite de folle.

Sophocle, Antigone; vers 442 avant Jésus-Christ

Contre quelle loi se révolte Antigone ?

La loi qu'elle ne pouvait pas enterrer son frère
Elle se révolte contre la loi de Créon, le roi.

Que représentent Créon et Antigone ?

Créon représente la Justice, alors qu'Antigone représente "ce qui est juste".
Créon représente l'État et Antigone représente les valeurs de la famille.

A quelle lois Antigone se réfère-t-elle pour se justifier ?

Aux lois de Zeus, lois des Dieux
Aux lois divines, religieuses

En quoi imposent-elles une limite au pouvoir de Créon ?

Parce qu'elles ne sont pas en son droit.
Antigone se réfère aux lois divines pour critiquer la décision de Créon.

Quelle opposition

fondamentale peu- on trouver dans ce texte ?

L'opposition de ce qui est légale et de ce qui est légitime.

L'opposition de ce qui est légale et de ce qui est légitime.

Quel droit est constitutif de la civilisation occidentale selon Marcuse

- Herbert Marcuse - Un conflit entre deux droits.

Qu'est ce le droit positif ?

Je voudrais dire deux mots sur le droit de résistance, parce que je découvre avec stupeur que personne n'est vraiment profondément conscient du fait que la reconnaissance de ce droit constitue l'un des éléments les plus anciens et sacrés de la civilisation occidentale.

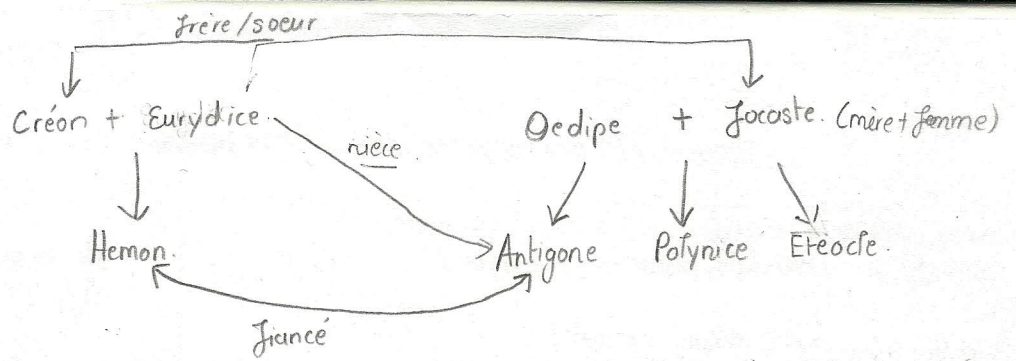
Quel autre droit peut-on considérer comme supérieur ?

L'idée qu'il existe un droit supérieur au droit positif est aussi vieille que cette civilisation elle-même. Ce conflit entre deux Droits, toute opposition qui dépasse la sphère privée le rencontre. L'ordre établi détient le monopole légal de la force et il a le droit positif, l'obligation même d'user de cette violence pour se défendre. En s'y opposant, on reconnaît et on exerce un droit plus élevé. On témoigne que le devoir de résister est le moteur du développement historique de la liberté, le droit et le devoir de la désobéissance civile étant exercé comme une force potentiellement légitime et libératrice. Sans ce droit de résistance, sans l'intervention d'un droit plus élevé contre le droit existant, nous en serions aujourd'hui encore au niveau de la barbarie primitive.

Quelles conséquences l'auteur en déduit-il ?

Quelles difficultés posent un droit de révolte ?

Conférence: Le problème de la violence dans l'opposition, Juillet 1967



« Jurgues » est le nom par son de quelque chose d'illustre sur une...

[Faint handwritten notes and bleed-through from the reverse side of the page.]

La vengeance se distingue de la punition en ce que l'une est une réparation obtenue par un acte de la partie lésée, tandis que l'autre est l'oeuvre d'un juge. Il faut donc que la réparation soit effectuée à titre de punition, car, dans la vengeance, la passion joue son rôle, et le droit se trouve troublé. De plus, la vengeance n'a pas la forme du droit, mais celle de l'arbitraire, car la partie lésée agit toujours par sentiment ou selon un mobile subjectif. Aussi bien, quand le droit se présente sous la forme de la vengeance, il constitue à son tour une nouvelle offense, n'est senti que comme conduite individuelle, et provoque inexorablement, à l'infini, de nouvelles vengeances.

HEGEL *Propédeutique Philosophique*